

En Gâtinais

Didier Poillerat, directeur du CHAM, répond à l'inquiétude des usagers

« Non, l'hôpital ne va pas fermer »

Pour répondre à l'inquiétude des usagers de l'hôpital montargois, direction du CHAM et élus souhaitent rassurer la population quant à l'avenir de l'établissement, et ce, malgré son rapprochement avec le Centre hospitalier d'Orléans-La Source.

Depuis juin dernier, une pétition lancée à l'initiative d'un collectif d'usagers du centre hospitalier de l'agglomération montargoise circule, afin que le CHAM soit reconnu comme 2^e Groupement hospitalier de territoire (GHT) du Loiret. Une action qui vise à préserver les services de l'hôpital et à interpeller les élus.

Un regroupement obligatoire faute d'union avec Gien ou Pithiviers

Face à cette situation, la direction de l'hôpital du Montargois, épaulée par le député-maire de Montargis, Jean-Pierre Door, souhaite rassurer la population en rappelant au préalable qu'un GHT ne peut naître que de l'union d'au moins deux structures existantes. Or, Gien comme Pithiviers ont fait le choix de se rapprocher avec Orléans. Dans ces conditions, et faute d'union possible, Montargis se voit donc dans l'obligation de suivre le mouvement.

« Le GHT rend ce regrou-

pement obligatoire. On a créé un périmètre géographique avant de parler de projet médical. En faisant ça, on met la charrue avant les bœufs », regrette ainsi Jean-Pierre Door. « Dans ces conditions, comment les professionnels de santé travailleront-ils ensemble ? Comment seront réparties les filières spécialistes et techniques ? Comment les technologies nouvelles se développeront-elles ? », s'interroge encore le député avant de proposer un rapprochement avec le centre hospitalier de Sens. « Son appartenance à une autre région ne devrait pas être un obstacle. J'évoquerai cette perspective avec l'Agence régionale de santé. »

Des projets pour développer le service gastrologie et urologie

Pour la direction de l'hôpital, la priorité est désormais de rassurer la population sur la pérennité des activités de l'hôpital, qu'il s'agisse de la cancérologie ou des autres services. « Non, l'hôpital ne va pas fermer », martèle Didier Poillerat, directeur du CHAM. « Mieux, nous avons des projets pour développer le service gastro-



Jean-Pierre Door, Didier Poillerat, les docteurs Nicola et Brémont, misent sur le développement du CHAM, malgré son rapprochement avec le centre hospitalier d'Orléans-La Source. (PHOTO : JEAN-BAPTISTE DOS RAMOS)

logie. En urologie, nous avons l'intention de louer un robot de dernière technologie. Nous n'avons aucune intention de réduire nos activités. Aujourd'hui, l'activité du CHAM, ce sont environ 500 consultations par jour, il n'y a aucune raison de réduire nos activités. »

Un sentiment partagé par le Docteur Nicola, chef du pôle urgences et réanimation. « Nous avons le projet d'agrandir les urgences et de moderniser le bloc opératoire. Nous espérons obtenir un feu vert

prochainement pour une mise en route dans 3 à 4 ans. On ne peut donc pas laisser dire qu'on est en train de réduire nos activités. »

Le service de cancérologie maintenu à Montargis

Quid de l'avenir du service cancérologie dont s'inquiètent les usagers du CHAM ? « Il restera bien à Montargis. La preuve en est, nous sommes en train de recruter un nouvel oncologue », lance Didier Poillerat qui s'inquiète des

conséquences de l'actuelle pétition, laquelle pourrait « nuire » à la réputation de l'établissement.

Reste que l'avenir de l'hôpital montargois est aussi sujet à sa capacité à recruter, à attirer un personnel médical toujours plus spécialisé et qualifié. « Cela passera par notre capacité à maintenir des professionnels dans nos services », explique pour sa part le docteur Brémont, vice-président du Conseil médical d'établissement (CME).

Aujourd'hui le CHAM

rassemble environ 160 médecins équivalent temps-plein. Son avenir dépendra alors de sa capacité à les maintenir sur place, à offrir des perspectives de carrière intéressantes. « Il faut aussi des emplois pour les conjoints qui ne travaillent pas forcément dans le médical, des équipements de qualité, des écoles. Il faut que le territoire demeure suffisamment attractif », explique encore le Dr Brémont.

Un argument qui renvoie implicitement la balle vers les politiques. Charge à eux de développer suffisamment les infrastructures afin d'attirer un personnel médical de qualité. « Il faut un bassin de population important, suffisant pour faire tourner un hôpital : nous l'avons », insiste Didier Poillerat.

Reste que la pilule du « GHT » est difficile à avaler pour le député-maire de Montargis qui déplore la manière « autoritaire et obligatoire » employée pour le mettre en place au 1^{er} juillet 2016. « Malgré cela, le CHAM doit rester un pôle de référence dans l'Est du Loiret. C'est l'objectif qui doit être le nôtre et qui sera défendu avec conviction lors du Comité territorial consultatif des élus qui devra se tenir prochainement, et aussi auprès de la directrice de l'Agence régionale de santé. »

JEAN-LOUIS MACÉ

La maternité de Pithiviers est fermée

« Pithiviers moins attractif »

Sur décision de l'Agence régionale de santé (ARS), la suspension de l'activité de la maternité de Pithiviers a pris effet le 10 juin.

Un choix ministériel qui repose sur un argument : « Cet hôpital local n'est pas parvenu, malgré les financements disponibles et malgré tous les efforts menés en ce sens, y compris par les pouvoirs publics, à recruter une équipe médicale stable et complète à même d'assurer le fonctionnement sécurisé de la maternité ».

Un effet « boule de neige » est redouté

Le docteur Bouhadjar Benaïcha, président de la CME (commission médicale d'établissement) du centre hospitalier de Pithiviers est « en colère ». Selon le médecin, les piliers de la République sont attaqués : « L'égalité d'accès aux soins pour les citoyens



Les familles des abords de Beaune, Bellegarde et Puiseaux regrettent la perte du service d'obstétrique pithivérien.

est affectée. Les femmes du Nord-Loiret n'ont plus la liberté de choisir où elles veulent accoucher. Et quand je défends la maternité, ce n'est pas que ce service. Après cette fermeture, il y aura beaucoup de départs de piliers de cette structure. Et il n'y aura aucun intérêt à venir travailler dans un hôpital où l'attractivité sera pratiquement inexistante. »

Le tableau dressé par le

docteur Benaïcha est noir : « On fait régulièrement appel aux anesthésistes-réanimateurs, pédiatres, gynécologues, puéricultrices aux urgences. À qui fera-t-on appel après ? Et quel urgentiste va vouloir venir travailler à Pithiviers, sachant que l'on est déjà en sous-effectif ? L'offre de soins dans l'ensemble de notre bassin de vie, y compris en ville, sera forcément réduite ».

Depuis fin juin

Une pétition circule

Une pétition circule depuis l'annonce faite par le CHRO d'un seul et même groupement hospitalier de territoire... à Orléans.

Cette pétition a été initiée par Françoise Alix en tant que représentante des usagers du CHAM (*). Elle a recueilli quelque 3.500 signatures en moins d'une semaine, plus de 700 à la Fête de l'Europe (à Amilly) et doit en être dans les 5.000 à l'heure actuelle. Difficile d'être plus précis, sachant que la pétition circule un peu partout, que ce soit dans les pharmacies, les marchands de tabac ou encore dans les mairies.

Ce qui est sûr, c'est que près de 2.500 ont été collectées sur Internet.

Rappelons que cette action vient notamment dénoncer le fait que, depuis le 1^{er} juillet, toute pathologie qui ne peut être prise en charge par le CHAM doit être traitée au CHR



La pétition est disponible sur internet et sur papier.

d'Orléans. Alors que, jusqu'à présent, les médecins du Centre hospitalier de l'agglomération montargoise avaient toute liberté d'orienter leurs patients vers le meilleur hôpital de référence - dans les cas de cancer par exemple.

« Cette pétition n'est pas là pour nuire au CHAM mais bien pour le défendre », explique Françoise Alix. « Pour qu'il reste hôpital de référence et que l'offre de soins puisse pro-

gresser avec de nouvelles technologies. Tel le robot qui vient d'être refusé au service d'urologie. »

Un rassemblement est envisagé pour septembre.

(* Centre hospitalier de l'Agglomération montargoise.

En savoir plus. Rendez-vous lors de la permanence des usagers : à l'accueil du CHAM, mardi 26 juillet de 14 heures à 16 h 30 ; jeudi 28 au centre de radiothérapie de 9 à 12 heures. Pas de permanence en août. Reprise jeudi 1^{er} septembre en radiothérapie et mardi 6 au CHAM (même horaires). Tél. 02.38.95.16.82.